



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Hausse des prix des carburants

Question au Gouvernement n° 4739

Texte de la question

HAUSSE DES PRIX DES CARBURANTS

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rabault.

Mme Valérie Rabault. Monsieur le Premier ministre, je voudrais vous proposer de faire ensemble un petit calcul. (« Ah ! » *sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Il y a 17 millions de Français qui prennent chaque matin leur véhicule pour aller travailler, parce qu'ils n'ont pas de transports en commun. Pour ces 17 millions de Français, dont la moitié gagne moins de 1 700 euros net par mois, la hausse moyenne du prix du carburant – je ne parle pas des frais professionnels, mais du trajet entre le domicile et le travail – représente entre 30 et 50 euros de frais supplémentaires par mois.

Face à cette situation, vous venez de nous dire que vous allez augmenter de 10 % le barème kilométrique. Mais en faisant cela, vous ne parlez qu'aux Français qui sont imposables, car pour passer aux frais réels, il faut être imposable ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur plusieurs bancs du groupe LR.*) Vous ne parlez absolument pas à toutes celles et à tous ceux qui gagnent moins de 1 295 euros net par mois.

M. Pierre Cordier. Eh oui !

Mme Valérie Rabault. Vous ne parlez qu'aux 2,5 millions de personnes, qui sont aux frais réels. Que dites-vous aux autres, à ces 14,5 millions de personnes ? Rien du tout !

Nous vous faisons une proposition simple : si vous vivez en Île-de-France, la moitié de votre passe Navigo vous est remboursée ; nous proposons qu'à la moitié de ces 17 millions de Français qui gagnent moins de 1 700 euros net par mois, vous accordiez cinquante euros par mois, tant que durera la hausse des prix des carburants.

M. Pierre Cordier. Une démarche intéressante !

Mme Valérie Rabault. Cela représentera un budget d'à peu près 400 millions d'euros par mois, qui sera pour un tiers compensé par la hausse de TVA qui apporte des recettes supplémentaires à l'État. Qu'en pensez-vous, monsieur le Premier ministre ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Jean Castex, Premier ministre. Madame Rabault, j'en pense que nous l'avons fait. (*Protestations sur les bancs du groupe SOC.*)

M. Erwan Balanant. Eh oui !

M. Maxime Minot. Ils ont tout fait !

Mme Christine Pires Beaune. Les Français ne l'ont pas vu !

M. Jean Castex, Premier ministre . Dois-je vous rappeler que la mesure spécifique que j'ai annoncée concernant ceux de nos concitoyens qui roulent beaucoup, s'ajoute à toutes les dispositions que nous avons déjà adoptées pour les Françaises et les Français confrontés à une réelle difficulté – sur ce point, je souscris évidemment au diagnostic que vous avez posé. Je le dis devant la représentation nationale et devant toutes celles et tous ceux qui nous écoutent : le chèque énergie exceptionnel pour les familles les plus modestes, le bouclier tarifaire sur le gaz et l'électricité dont Bruno Le Maire a rappelé tout à l'heure les contours, l'indemnité inflation, ainsi que la revalorisation du barème de l'indemnité kilométrique que je viens d'annoncer, représentent un effort collectif de la nation pour nos concitoyens – en particulier ceux qui, confrontés à la hausse du coût de toutes les énergies, sont les plus en difficulté – de plus de 15 milliards d'euros. C'est un effort inédit, responsable, juste et nécessaire.

Permettez-moi, pour prolonger la réflexion, de remettre la situation en perspective. Oui, nous sommes confrontés à une hausse des prix de l'énergie tout à fait exceptionnelle. Il faut y faire face, et je rappelle que grâce à la politique économique conduite par la France, l'inflation – puisqu'il faut nommer les choses – à laquelle sont confrontés nos concitoyens s'est élevée en tendance annuelle à 2,2 %, selon les chiffres de décembre 2021. C'est beaucoup, et c'est en tout cas supérieur à ce que nous avons connu au cours des années précédentes. Mais en Allemagne, l'inflation s'est élevée en 2021 à 6 % ; en Espagne, à 5,5 %. Il en résulte, selon les statistiques de l'INSEE et d'Eurostat pour l'année 2021, que le pouvoir d'achat a augmenté de 2,2 % en France, alors qu'il a baissé de 0,4 % en Allemagne.

Comment allons-nous payer les sommes engagées ? Grâce à la vigueur de la croissance économique française, la première de la zone euro. Nous avons créé plus de 575 000 emplois l'année dernière en France ; c'est considérable (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM*), et c'est sans doute la meilleure réponse pour le pouvoir d'achat des Français.

Je terminerai en vous rappelant à tous que nous sommes en réalité dans la continuité et dans la cohérence : grâce aux mesures adoptées sous ce quinquennat, le pouvoir d'achat de nos concitoyens aura augmenté deux fois plus vite en moyenne que pendant les dix années précédentes. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*) Tout le monde le sait, c'est grâce à la suppression progressive de la taxe d'habitation, à la baisse de l'impôt sur le revenu à hauteur de 5 milliards, à la revalorisation de la prime d'activité (*Protestations sur les bancs du groupe LR*), à la revalorisation des petites retraites, notamment des retraites agricoles. Autant de faits concrets qui montrent la continuité et la cohérence de l'action gouvernementale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM et sur quelques bancs du groupe Dem.*)

M. le président. La parole est à Mme Valérie Rabault.

Mme Valérie Rabault. Monsieur le Premier ministre, vous oubliez 80 % des Français, qui utilisent leur voiture tous les matins pour aller travailler. Je prends l'exemple d'une mère avec trois enfants qui gagne 2 040 euros par mois : elle n'a pas touché l'indemnité inflation de 100 euros, et elle ne bénéficiera pas non plus de la hausse du barème des indemnités kilométriques, tout simplement parce qu'elle n'est pas imposable. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SOC et sur quelques bancs LR.*) Vous voyez, vous oubliez beaucoup de monde.

M. Maxime Minot. Il vit sur une autre planète !

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Rabault](#)

Circonscription : Tarn-et-Garonne (1^{re} circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4739

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [26 janvier 2022](#)